

Lien social et Politiques

Eléments de bibliographie : le cas français / Henri Hatzfeld, Du paupérisme à la sécurité sociale , 1850-1940, Paris, Armand Colin, 1971, 344 p. Réédition Nancy, PUN « Espace social », 1989 / Olivier Faure, Les Français et leur médecine au XIX e siècle , Paris, Belin, 1993, 320 p. / Olivier Faure et Dominique Dessertine, La Maladie entre libéralisme et solidarités (1850-1940) , Paris, Mutualité française, « Racines mutualistes », 1994, 163 p. / Jacqueline Gateaux-Mennecier, Bourneville et l'enfance aliénée , Paris, Centurion, « Païdos Histoire », 1989, 323 p. / Catherine Rollet, La Politique à l'égard de la petite enfance sous la III e République , Paris, PUF, « Travaux et documents de l'INED », Cahier 127,1990, 679 p. / Bruno Dumons et Gilles Pollet, L'État et les retraites. Genèse d'une politique , Paris, Belin, 1994, 480 p. / Alisa Del Re, Les Femmes et l'État-providence. Les politiques sociales en France dans les années trente , Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 1994, 298

Didier Renard

Généalogies de l'État-providence
Numéro 33, printemps 1995

URI : id.erudit.org/iderudit/005224ar

DOI : [10.7202/005224ar](https://doi.org/10.7202/005224ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN 1204-3206 (imprimé)
1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Renard, D. (1995). *Eléments de bibliographie : le cas français / Henri Hatzfeld, Du paupérisme à la sécurité sociale, 1850-1940*, Paris, Armand Colin, 1971, 344 p. Réédition Nancy, PUN « Espace social », 1989 / Olivier Faure, *Les Français et leur médecine au XIX e siècle*, Paris, Belin, 1993, 320 p. / Olivier Faure et Dominique Dessertine, *La Maladie entre libéralisme et solidarités (1850-1940)*, Paris, Mutualité française, « Racines mutualistes », 1994, 163 p. / Jacqueline Gateaux-Mennecier, *Bourneville et l'enfance aliénée*, Paris, Centurion, « Païdos Histoire », 1989, 323 p. / Catherine Rollet, *La Politique à l'égard de la petite enfance sous la III e République*, Paris, PUF, « Travaux et documents de l'INED », Cahier 127, 1990, 679 p. / Bruno Dumons et Gilles Pollet, *L'État et les retraites. Genèse d'une politique*, Paris, Belin, 1994, 480 p. / Alisa Del Re, *Les Femmes et l'État-providence. Les politiques sociales en France dans les années trente*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 1994, 298. *Lien social et Politiques*, (33), 143–150. doi:10.7202/005224ar

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Notes de lecture

Éléments de bibliographie : le cas français

Didier Renard

Le dossier bibliographique rassemblé ici a des objectifs modestes. Il ne s'agit pas de développer un état des questions ou des problématiques en matière d'histoire de la protection sociale, mais de présenter quelques-uns des ouvrages importants ou intéressants parus en français depuis cinq ans sur le sujet, et traitant principalement du cas français. Le dossier se comprend donc comme un complément aux articles de ce numéro de la revue, susceptible de permettre une information plus complète et d'inciter à des lectures additionnelles.

Cet objectif a amené à privilégier l'aspect informatif plutôt que la mise en débat des thèses développées par les auteurs. C'est pourquoi les notices rassemblées ci-dessous ne sont pas des recensions critiques comme on pourrait en trouver dans des revues universitaires. Elles ne cherchent pas à situer les ouvrages dans des discussions théoriques spécialisées, mais à exposer le projet et le propos des auteurs, pour le bénéfice du lecteur.

Nous avons distingué plusieurs groupes d'ouvrages. Tout d'abord, nous pré-

sentons la réédition récente du classique de Henri Hatzfeld, qui reste un ouvrage de référence sur la construction des institutions de protection sociale en France (Hatzfeld, 1989 [1971]). Suivent deux ouvrages témoignant de l'existence d'un courant d'histoire de la protection sociale de la santé qui lit celle-ci à la double lumière de l'histoire des pratiques de santé et de l'histoire de la protection sociale, et se situe clairement dans une perspective de sciences sociales (Faure, 1993 ; Faure et Dessertine, 1994).

Un troisième groupe concerne plus particulièrement les politiques sociales, dans leurs dimensions politique, sociologique et institutionnelle. Gateaux-Mennecier (1989) et Rollet (1990) traitent de secteurs traditionnels de l'intervention de l'État en matière sociale (les enfants aliénés, les politiques de l'enfance en général) et de leur profond renouvellement à la fin du dix-neuvième siècle. Dumons et Pollet (1994) montrent les débats qui se sont développés autour de la question des retraites, centrale au tournant du siècle, et les processus d'institutionnalisation sur lesquels ils ont débouché. L'ouvrage

d'Alisa Del Re (1994) a le mérite, peu partagé à propos des politiques sociales françaises, de poser la question de la situation des femmes dans l'État-providence.

Un autre domaine qui a connu récemment une avancée historiographique importante est celui du chômage. Les deux ouvrages recensés ici (Mansfield et al., 1994, et Topalov, 1994), complémentaires dans leur propos, y ont puissamment contribué. Sont enfin présentés les actes de deux colloques, l'un centré sur le domaine encore en friche de la dimension économique de l'histoire de la protection sociale (Gueslin et Guillaume, dir., 1992), le second, de l'AREPPOS, consacré aux philanthropies du dix-neuvième siècle et à leur évolution vers les politiques sociales.

- **Henri Hatzfeld, *Du paupérisme à la sécurité sociale, 1850-1940*, Paris, Armand Colin, 1971, 344 p. Réédition Nancy, PUN « Espace social », 1989.**

Cet ouvrage écrit en 1971 par un sociologue reste aujourd'hui une référence pour ce qui concerne l'histoire de la protection sociale en France. Le projet de l'auteur n'était pas, au sens propre, d'écrire une histoire de la protection sociale mais, à partir d'une interrogation sur la condition ouvrière et les processus de paupérisation liés à l'industrialisation au dix-neuvième siècle, de déterminer quelles ont été les forces ou les groupes sociaux moteurs dans l'édification d'un édifice institutionnel qui vise à réduire l'insécurité de l'existence. Il s'agissait notamment de soumettre ainsi à un examen critique l'idée selon laquelle la sécurité sociale était une conquête ouvrière, arrachée de haute lutte. Ce projet dicte l'organisation de l'ouvrage, qui n'est pas chronologique et se développe en cinq chapitres abordant chacun un aspect de cette question.

Le premier chapitre est consacré à un retour sur des réflexions du dix-neuvième siècle sur le paupérisme et la paupérisation, celles des penseurs de la monarchie de Juillet, et celle de Marx. Dans cette perspective, l'accent est mis sur une définition de la protection sociale comme réductrice de l'insécurité de l'existence des populations ouvrières. Cette réduction de l'insécurité apparaît comme le phénomène majeur de l'histoire sociale entre 1870 et 1970, et il s'agit de déter-

miner quelles circonstances l'ont rendue possible.

Le second chapitre est consacré au débat central de l'histoire de la protection sociale en France, le débat sur l'obligation. Pour constituer un système de protection sociale, l'obligation s'est en effet révélée nécessaire. Elle s'est heurtée à ce que l'auteur nomme « l'objection libérale ». Les différentes formes qu'a prises ce débat sont examinées, Hatzfeld distinguant précisément l'obligation de l'État de celle des employeurs et de celle des salariés. La continuité du débat entre assistance publique et assurance sociale est soulignée.

Les deux chapitres suivants sont consacrés à l'examen détaillé des attitudes, vis-à-vis de la protection sociale en cours de constitution, des deux grands groupes sociaux que constituent les patrons et les ouvriers. La continuité des attitudes patronales, qui s'analyse en une volonté constante de conserver le contrôle des populations ouvrières, y compris à travers les institutions de protection sociale, est soulignée, des institutions patronales à celles mises en œuvre par le législateur.

Les attitudes ouvrières sont détaillées dans leurs différentes étapes, face à l'essor et aux transformations de la mutualité, aux institutions patronales des mines et des chemins de fer, aux Retraites ouvrières et paysannes (loi de 1910) et aux Assurances sociales (loi de 1930). Dans les deux cas, ces attitudes sont rapportées à la taille des entreprises concernées. À la différence d'attitude entre grand patronat et petit patronat répond ainsi, dans le monde ouvrier, celle entre une attitude réformiste et une attitude révolutionnaire.

Un dernier chapitre cherche à déterminer, pour répondre à la question de départ, quels ont été « le moteur et le frein » de la constitution du système de protection sociale. Le frein est identifié comme le rassemblement des classes moyennes, des agriculteurs et des médecins. Le moteur est un groupe que l'auteur qualifie de « républicains de progrès », symbolisé par Léon Bourgeois et la doctrine solidariste.

Fondé sur l'examen direct de sources de première main, l'ouvrage a notamment le grand mérite d'insister, à un moment qui n'était pas encore marqué par la crise, sur la notion de réduction des incertitudes de l'existence, qui avait tendance à l'époque à se dissoudre derrière

celle de redistribution des revenus. Il met aussi en avant, de façon novatrice, le lien fort qui existe en France entre l'institution de la protection sociale et celle de la République.

- **Olivier Faure, *Les Français et leur médecine au XIX^e siècle*, Paris, Belin, 1993, 320 p.**

La promotion de la santé comme valeur et la médicalisation des pratiques de santé du début du dix-neuvième siècle au début du vingtième siècle, tel est le sujet de ce livre qui entend, sur la base de l'examen d'un matériau empirique de grande ampleur, se situer à distance de l'idée classique que ces évolutions tiennent avant tout aux progrès de la médecine, comme de celle développée dans le sillage de Michel Foucault que la médicalisation de la santé est liée d'abord à une entreprise d'imposition au peuple des normes des élites. L'auteur souligne en particulier que le recours massif à la médecine scientifique et officielle ne fait pas nécessairement disparaître les anciennes manières de se soigner : elle s'y ajoute et les transforme.

L'ouvrage est construit en deux parties, la première consacrée à l'émergence d'une demande de santé dans la première moitié du dix-neuvième siècle, la seconde à la naissance du système de santé contemporain. Il se conclut sur l'idée que la médicalisation des pratiques de santé a constitué une « acculturation en douceur », réinterprétation et appropriation du discours médical laissant coexister, dans les pratiques des individus, des comportements qui appartiennent à des époques et à des univers culturels différents.

La première partie expose les éléments qui concourent à l'émergence d'une demande de santé. Les attentes très fortes exprimées en direction des thérapeutes, médecins, sages-femmes ou charlatans, et le triomphe du médicament, par l'intermédiaire des officines légales ou illégales, des remèdes secrets et des eaux thermales, en sont les deux principaux. Les pratiques préventives se développent moins aisément que les pratiques curatives, acceptées plus qu'adoptées, avec un tri constant dans les propositions sanitaires. Mais le processus de médicalisation est retenu par l'obstacle financier, que ne suffisent à contourner ni le financement charitable ni la mutualité.

La seconde partie montre comment l'obstacle financier va être progressivement tourné pour libérer les freins à la croissance des soins et aboutir à la naissance du système de santé contemporain, qui se caractérise par la rencontre entre une offre libérale et une demande socialisée. Un premier compromis entre santé publique et médecine privée s'organise autour de la loi (tardive) de 1893 sur l'assistance médicale gratuite et aussi de la mutualité. Une augmentation très forte de la démographie médicale lui correspond, malgré une gestion malthusienne de l'assistance. La fin du siècle est surtout marquée par le triomphe des logiques économiques : la production massive touche d'abord les eaux minérales, puis le médicament ; les usagers, de plus en plus nombreux, tendent à consommer de plus en plus à mesure que s'étend la prise en charge collective des dépenses. Face à cette évolution, les discours de l'hygiène, dominant au tournant du siècle, ne débouche pas sur une transformation des pratiques à la hauteur de ses ambitions.

- **Olivier Faure et Dominique Dessertine, *La Maladie entre libéralisme et solidarités (1850-1940)*, Paris, Mutualité française, « Racines mutualistes », 1994, 163 p.**

Cette étude apporte un point de vue original parmi les travaux sur l'histoire de la protection sociale. Plutôt que de s'attacher, comme c'est encore majoritairement le cas, aux débats de principe et aux grandes décisions de politique nationale, elle prend pour point de départ le fonctionnement sur un terrain local (la région lyonnaise) des organismes qui ont en charge la gestion du risque maladie, par un travail de première main sur les archives d'un échantillon de caisses d'assurances sociales et d'allocations familiales, et de sociétés mutualistes. L'enquête menée met l'accent sur la diversité du paysage concret de la protection sociale de la maladie, dont on sait bien qu'elle était réelle, mais que très peu de travaux nous permettent ainsi d'apprécier directement. Elle fournit des enseignements qui vont bien au-delà du seul terrain local qui en est le matériau.

Plutôt que de présenter une histoire linéaire, chronologique, de la prise en charge, les auteurs insistent sur trois phénomènes majeurs, auxquels sont consa-

crés les trois chapitres du livre : la diversité des institutions, l'extension des solidarités et la force du libéralisme.

Les auteurs montrent d'abord comment plusieurs systèmes de prise en charge de la maladie ont coexisté, et se sont, sur le long terme, succédé, chacun se nourrissant des critiques faites aux autres. L'autonomisation des secours pour la maladie dans les œuvres charitables, puis dans l'assistance publique, est soulignée, ainsi que les évolutions du mouvement mutualiste. Le grand bouleversement institutionnel est celui provoqué par la mise en œuvre de la loi de 1928-1930 sur les assurances sociales. L'adaptation de la mutualité à ce nouveau dispositif, et la complexité de la gestion du système très diversifié des caisses d'assurance-maladie, sont exposées à travers un matériau de première main.

Le deuxième chapitre est consacré aux bénéficiaires de la couverture sociale, dont il montre la considérable extension sur la période. Cette extension est analysée dans trois dimensions. D'abord, on met en évidence l'augmentation de leur nombre, surtout au moment de la mise en œuvre des assurances sociales, dont les femmes sont les premières bénéficiaires. Ensuite, on souligne que l'extension passe aussi par la fin d'exclusions spécifiques du système de protection, qui touchaient les maladies vénériennes, la maternité et les longues maladies. Enfin, on décrit l'amélioration des prestations, en matière d'indemnités journalières, de prestations médicales et de remboursements pharmaceutiques, amélioration qui pose le problème du montant des cotisations, et celui du cumul de prestations de différents modes de couverture.

Le troisième chapitre est consacré au rôle des institutions de protection sociale dans l'évolution de l'équipement sanitaire, et aux relations conflictuelles qu'elles développent avec une profession médicale qui érige en principe l'exercice libéral. Il montre que l'extension de la protection, en généralisant le recours au médecin, donne à la profession un poids qu'elle utilise pour imposer ses conditions aux caisses. D'où le développement de réseaux de soins alternatifs financés par les organismes de prise en charge, qui échappent à la logique de l'exercice libéral. Le chapitre se clôt sur l'examen des

actions de prévention menées par les organismes.

- **Jacqueline Gateaux-Mennecier, *Bourneville et l'enfance aliénée*, Paris, Centurion, « Paidos Histoire », 1989, 323 p.**

Cette biographie chaleureuse de Désiré-Magloire Bourneville (1840-1909), aliéniste réformateur, médecin de Bicêtre, homme politique anticlérical et républicain militant, apporte, au-delà du parcours du personnage haut en couleur qui en est le centre, des éclaircissements et des éléments de réflexion sur les rapports entre la médecine, plus précisément ici les aliénistes, et la III^e République, et contribue à la compréhension des relations entre projet médical et projet politique. La question du sort réservé aux enfants idiots, autour de laquelle s'organise toute l'activité de Bourneville, met en effet en jeu une conception de l'homme en société et de son progrès possible.

L'ouvrage est divisé en neuf chapitres de longueur inégale, qui suivent Bourneville dans ses itinéraires professionnel et politique, indissociables.

Après trois chapitres introductifs qui situent en quelque sorte le décor, présentant brièvement le climat général de la fin du siècle, les tentatives d'éducation des idiots au dix-neuvième siècle, et la personne de Bourneville, deux chapitres plus centraux pour le propos d'ensemble sont consacrés à la question de l'idiotie dans le discours des aliénistes au dix-neuvième siècle (ch. 4) et à l'apport de Bourneville sur ce sujet (ch. 5). Le chapitre 4 montre l'évolution du concept, en insistant sur la question de la distinction entre les aliénés et les idiots, également placés sous le régime de la loi de 1838 sur les aliénés, et sur l'opposition entre partisans et défenseurs de l'éducabilité de l'idiot. Le chapitre 5 expose l'apport théorique et les conceptions thérapeutiques de Bourneville, qui privilégient le traitement médical et éducatif plutôt que le traitement chirurgical, en refusant l'idée que l'idiotie est une infirmité incurable.

Les deux chapitres suivants, qui forment le tiers de l'ouvrage, sont consacrés à l'activité de Bourneville comme médecin des enfants idiots de Bicêtre à partir de 1879. Le premier d'entre eux décrit le combat du réformateur avec une administration de l'Assistance publique à

Paris peu soucieuse de changements. Le second montre le travail du médecin dans son service, centré sur un double traitement médical et pédagogique, la formation professionnelle donnée aux enfants devant, dit Bourneville, « les rapprocher le plus possible des citoyens ordinaires » (p. 192).

Les deux derniers chapitres traitent de l'entreprise de réforme de la loi de 1838 menée par Bourneville et des débats qu'elle suscite. Le chapitre 8 montre comment l'échec de sa politique réformatrice de l'asile le pousse à se retourner vers l'Instruction publique en demandant la création de classes spéciales pour les enfants anormaux, et comment le monde de l'Instruction publique s'approprie le projet en éliminant les aliénistes. Le chapitre 9 décrit les débats qui opposent sur cette question Binet et Simon, qui s'intéressent à l'utilité sociale des individus, à Bourneville, qui met en avant le devoir d'éducation, quel que soit le degré d'arriération de l'enfant.

- **Catherine Rollet, *La Politique à l'égard de la petite enfance sous la III^e République*, Paris, PUF, « Travaux et documents de l'INED », Cahier 127, 1990, 679 p.**

Le projet de cet ouvrage, fruit d'un très important travail de recherche de première main, est, en partant d'une interrogation d'ordre démographique (comment expliquer la nette baisse de la mortalité infantile qu'on observe autour de 1900 ?), de « tracer le processus par lequel la société française, durant la III^e République, s'est donné les moyens de modifier certaines conditions de vie faites aux plus jeunes enfants » (p. 5). C'est dire que le propos s'étend largement au-delà des politiques des autorités publiques, qui en constituent pourtant le cœur. Il rend compte notamment des débats foisonnants sur la petite enfance pendant la période, et de l'évolution des conditions de vie de cette classe d'âge.

Le livre est divisé en quatre parties. La première, sous le titre « Genèse d'une politique », présente un état des lieux, la situation de la petite enfance telle qu'elle se présente dans la seconde moitié de la décennie 1860. La deuxième, intitulée « Le savant et le législateur », montre comment la conjonction d'une volonté politique et d'une avancée scientifique a produit la politique de l'enfance des autorités publiques. La troisième partie

(« Les moyens d'une action ») décrit non seulement les moyens administratifs et financiers mis en œuvre, mais aussi les modalités de l'action. Enfin, la quatrième partie, en dressant le bilan de celle-ci, montre qu'« Une ère nouvelle s'est ouverte ».

La première partie comprend trois chapitres. Entre deux courts chapitres consacrés, pour le premier à montrer que la prise de conscience des années 1860 a son origine dans la conjonction des préoccupations de médecins de campagne directement confrontés au problème et de celles de notabilités médicales urbaines, et pour le troisième à l'examen des enjeux politiques qui viennent immédiatement se greffer sur le constat effectué, elle traite du diagnostic, en quatre points, porté à l'époque sur la situation de la petite enfance. Les trois éléments majeurs en sont la mortalité infantile, le refus de l'enfant par infanticide ou abandon, et la réflexion sur les modes d'élevage, autour des appréciations portées sur l'allaitement naturel. S'y ajoute la question de l'environnement du nouveau-né et des soins en cas de maladie.

La deuxième partie s'ouvre sur le portrait de trois figures centrales des politiques de l'enfance, Roussel, Budin et Strauss. Un grand chapitre central y développe les progrès scientifiques et médicaux de l'ère pastorienne. Ils concernent la naissance, le lait et la nutrition, les maladies infectieuses, et les établissements hospitaliers, sanitaires et sociaux. Un chapitre consacré aux grandes lois protectrices de l'enfance de la période le précède : loi Roussel de 1874, loi sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés de 1889, loi de 1904 sur les enfants assistés. Il est suivi d'un chapitre qui décrit la politique conduite en matière de prévention sanitaire et d'assistance sociale. Il en expose la toile de fond démographique, puis traite la question du repos des femmes en couches, celle de l'action en direction de l'enfant dans sa famille, et les débats constants pendant la période sur la nécessité de réviser la législation existante.

La troisième partie expose, en deux chapitres, les moyens de l'action conduite. Le premier décrit très complètement la structure administrative de la politique de la petite enfance. Le second détaille l'action sur le terrain, en attirant spécialement l'attention sur le travail concret qui s'exerce au niveau des com-

munes, des familles et des institutions. Il est divisé en trois sections qui constituent en fait chacune par elle-même un chapitre : « La visite à domicile » est centrée sur le travail des médecins-inspecteurs ; « La consultation de nourrissons-Goutte de lait » décrit les consultations pionnières, insiste sur leur rôle pédagogique auprès des mères et des médecins, et expose leur développement ; « Visites et consultations : le rôle des femmes » montre comment, progressivement, et surtout à partir de la Première Guerre mondiale, les femmes sont, sous l'influence du modèle anglo-saxon, à nouveau mobilisées dans des rôles paramédicaux par une puériculture qui, conçue par des médecins (des hommes), les en avait écartées.

La quatrième partie, plus abondante encore que les trois précédentes, présente en trois chapitres le bilan des actions menées. Un premier chapitre décrit les évolutions de la mortalité infantile. Il souligne notamment que pour les plus petits bébés et les enfants en âge de marcher, la décroissance de la mortalité a été régulière et a précédé la révolution pastorienne, alors que la réduction de la mortalité d'âge intermédiaire, celle des enfants qui ont survécu à la naissance mais restent fragiles, est plus tardive et brutale, et probablement liée aux progrès pastoriens, par exemple en matière de stérilisation du lait. Il montre également les changements qui surviennent dans la géographie de la mortalité des jeunes enfants ; suit l'évolution des causes de décès et les différences sociales qui caractérisent celles-ci. Le deuxième chapitre décrit l'évolution des modes de garde. De plus en plus, la mère reste au foyer avec l'enfant, les abandons régissent considérablement, et les établissements de garde se diversifient. Le dernier chapitre est consacré à la vie de l'enfant. Il montre comment s'est défini un minimum vital pour l'enfant, en matière de logement et d'habillement ; comment se sont développées les pratiques hygiénistes ; comment enfin l'environnement affectif de l'enfant a évolué.

Une importante bibliographie raisonnée et des index complètent le tout. Celles et ceux qui resteraient malgré tout sur leur faim peuvent se reporter en complément à l'analyse détaillée des aspects financiers des politiques de la petite enfance que fournit l'auteur dans un article paru la même année (Catherine Rol-

let, « Le financement de la protection maternelle et infantile avant 1940 », *Sociétés contemporaines*, 3, 1990 : 33-58).

• **Bruno Dumons et Gilles Pollet, *L'État et les retraites. Genèse d'une politique*, Paris, Belin, 1994, 480 p.**

Le propos de cet ouvrage est de montrer comment s'est développé le processus qui a conduit à l'institutionnalisation de l'idée de retraite, par le vote de la loi du 5 avril 1910 sur les Retraites ouvrières et paysannes (ROP), « première législation d'assurance sociale obligatoire à s'imposer en France » (p. 11). Il comble ainsi un vide historiographique important et contribue au renouveau de la connaissance sur les politiques sociales de la III^e République.

L'ouvrage est divisé en trois parties. Les deux premières sont consacrées au développement et à l'évolution des débats sociaux sur la question des retraites dans le dernier quart du dix-neuvième siècle, qui sont étudiés de façon très complète. La troisième, d'importance plus réduite, décrit le processus parallèle d'institutionnalisation des retraites jusqu'à la loi de 1910.

La première partie montre le recul progressif des oppositions à l'idée d'une assurance-retraite. Son premier chapitre en trace l'évolution à l'intérieur de la « constellation libérale », qui se définit par le refus d'une législation obligatoire. Il présente les tenants d'un libéralisme classique, qui soutiennent la solution mutualiste pour éviter l'obligation ; la logique de réforme prudente des républicains modérés attachés à l'idée de prévoyance ; les catholiques libéraux, plus sensibles à la solution charitable mais dont les positions divergent et évoluent ; le patronat, divisé et hésitant ; et la mutualité, tard convertie à l'idée de l'obligation. Le second chapitre dresse le tableau des oppositions radicales, fondées sur des oppositions politiques au régime : celle des catholiques intransigeants ; celle des monarchistes ; celle des socialistes et des anarchistes ; celle de la CGT.

La deuxième partie expose en contrepoint les thèses des partisans du droit social et de l'intervention de l'État et leur avancée. Son premier chapitre est consacré à la « nébuleuse réformatrice républicaine » qui se structure autour des radicaux, partisans de longue date des retrai-

tes pour les travailleurs, et moteurs de la dynamique solidariste incarnée par Léon Bourgeois. Cette dynamique est confortée par l'apport d'un socialisme démocratique dont les grandes figures sont Édouard Vaillant, le promoteur de l'assurance ouvrière, Jaurès et Millebrand. Elle reçoit le soutien du syndicalisme réformiste. Le second chapitre souligne l'appui donné à cette politique par les courants du catholicisme et du christianisme social. Après l'encyclique *Rerum novarum* et le ralliement à la République, les catholiques sociaux soutiennent les lois sociales républicaines, tandis que du côté protestant l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales élabore une critique de l'ordre libéral.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée au processus d'institutionnalisation de l'idée de retraite. Elle distingue dans un premier chapitre les initiatives sectorielles, et dans un second chapitre la politique sociale de l'État. Parmi les premières, les identités propres des caisses patronales, des retraites agricoles et des retraites mutualistes sont décrites, ainsi que la faiblesse des initiatives syndicales. La politique de l'État est suivie dans ses étapes préalables à la loi de 1910 : mesures d'ordre général constitutives de pensions (Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, loi d'assistance aux vieillards de 1905) ou organisant un appareil administratif (administration du Travail) ; institution des régimes spéciaux des fonctionnaires civils, des militaires, des mineurs et des cheminots. La loi de 1910, dont un bilan est proposé, apparaît alors comme un couronnement, « symbole de l'État-providence en construction ».

• **Alisa Del Re, *Les Femmes et l'État-providence. Les politiques sociales en France dans les années trente*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 1994, 298 p.**

L'ouvrage d'Alisa Del Re tranche à la fois sur la littérature consacrée à l'histoire des femmes, en refusant d'en faire une histoire séparée, et sur celle consacrée à l'histoire de l'État-providence, en tentant d'y intégrer les rapports sociaux de sexe. De ce double décalage naît son intérêt. Le propos est centré sur les politiques sociales dans la France de l'entre-deux-guerres, parmi lesquelles les politiques familiales sont privilégiées. Il béné-

ficie, dans une suite de huit chapitres de statuts divers divisés en sous-chapitres brefs et nombreux, d'une double mise en perspective théorique (centrée sur l'idée que, dans l'État-providence, « le travail de reproduction est le fondement d'un rapport qui lie les femmes à l'État ») et comparative (par incursion dans les politiques démographiques de l'Allemagne et de l'Italie). Il tire un profit irremplaçable de 17 entretiens avec des femmes habitant Paris qui ont vécu la mise en place des législations sociales des années trente.

• **Malcolm Mansfield, Robert Salais et Noel Whiteside, *Aux sources du chômage 1880-1914. Une comparaison interdisciplinaire entre la France et la Grande-Bretagne*, Paris, Belin, 1994, 479 p.**

Ce livre observe la constitution du chômage comme phénomène social et comme catégorie de l'action à une période cruciale de ce processus, la dépression des années 1870-1880 et sa sortie. Il se situe dans un courant qui s'est développé depuis quelques années, où sociologues et économistes prêtent la main aux historiens pour développer une histoire pluridisciplinaire du chômage et des chômeurs (voir notamment Robert Salais et al., *L'Invention du chômage. Histoire et transformations d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, Paris, PUF, 1986 ; et Topalov, 1994, recensé ci-dessous). Il y ajoute l'intérêt de confronter directement non seulement les situations, mais aussi les approches britannique et française. L'ouvrage est le fruit d'un travail collectif préalable, qui en renforce la cohérence.

Après une introduction de Robert Salais, le propos s'organise en trois parties, qui sont consacrées respectivement aux attentes, aux significations, et aux politiques suscitées par le chômage. Dans les deux premières parties alternent articles français et articles britanniques, la troisième comporte trois contributions britanniques et une française.

La première partie observe les attentes sociales vis-à-vis de ceux qui ne travaillent pas, et les modalités de leur mise au travail, incitative ou forcée, envisagées dans chaque pays à deux niveaux : celui des attentes nationales, qui règlent par des dispositifs globaux le sort des adultes valides qui ne travaillent pas, et

celui de l'entreprise, où l'introduction de normes de rendement du travail a pour effet de disqualifier certains travailleurs.

La deuxième partie s'attache aux significations, en détaillant l'éventail des interprétations données, à l'époque, des observations qui sont faites. La différence est nette sur ce point entre la Grande-Bretagne et la France. Dans le premier cas, l'accent est mis sur la diversité du phénomène et sur sa dimension individuelle. Dans le second, la tendance est de « le décrire d'une manière qui subsume les particularités des situations potentiellement litigieuses » (Salais). L'exemple des juristes et celui des statisticiens en sont donnés.

La troisième partie s'intéresse plus précisément à la contribution du champ politique aux définitions du chômage. Les trois contributions britanniques traitent des relations entre l'évolution des conceptions du chômage et les politiques suivies ou proposées. La première montre comment le passage de la notion de détresse individuelle par absence de travail à celle de chômage comme phénomène économique favorise l'idée d'une intervention de l'État sur le marché du travail. La deuxième montre l'évolution des conceptions chez les travaillistes au début du siècle, la troisième les évolutions de la définition du chômeur liées à la transformation du système d'assurance-chômage. La contribution française s'intéresse au cas des bûcherons et de leur exclusion du bénéfice de la loi de 1898 sur les accidents du travail.

- **Christian Topalov, *Naissance du chômeur 1880-1910*, Paris, Albin Michel « L'évolution de l'humanité », 1994, 626 p.**

Le propos de cet ouvrage de grande ampleur est de décrire et de comprendre les processus à l'œuvre dans la mise en forme intellectuelle du problème du chômage à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècles dans trois pays : la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Il s'agit de montrer comment la naissance de la catégorie « chômeur » résulte de la recomposition de catégories antérieurement à l'œuvre, notamment dans les domaines distincts de l'assistance et de la pauvreté, d'une part, et du travail ouvrier d'autre part.

Ce travail sur la construction d'outils cognitifs pour l'action se déroule en six

temps intitulés : un problème ; des acteurs ; des mots ; des classements ; des chiffres ; un tournant.

Dans un premier temps (« Un problème »), qui présente la situation du salariat à la fin du dix-neuvième siècle, l'auteur souligne que l'émergence de la notion de chômage, de même que la construction à partir de cette catégorie d'un problème social qu'il faut alors résoudre, n'est pas un moyen de décrire une réalité sociale encore très largement marquée par l'instabilité et la fragilité du lien salarial. Il s'agit plutôt d'un outil pour la transformer : « on peut dire que le concept moderne de chômage a précédé le chômage moderne lui-même et a été forgé pour créer ce dernier au moyen des politiques de réforme qu'il a permis de concevoir et de légitimer » (p. 15).

Durant les quatre temps suivants du livre l'auteur explore de manière fouillée et subtile les éléments ou les outils qui contribuent à la constitution de la catégorie et du projet politique et social qui lui est consubstantiel. Le premier d'entre eux prend pour objet les acteurs de cette transformation (« Des acteurs »). Un premier chapitre (ch. 3) montre la constitution, des années 1890 à 1910, de la scène internationale sur laquelle le problème est construit, et son institutionnalisation par une association et par un Congrès réuni en 1910, selon un scénario bien connu des réformateurs sociaux de l'époque. Un second chapitre montre, en coupe (ch. 4), l'extension des réseaux de réformateurs liés à la question du chômage en 1910. Il souligne notamment la marginalisation dans ce réseau de la charité privée et des organisations ouvrières.

Les trois temps suivants sont consacrés aux lexiques (« Des mots »), aux nomenclatures (« Des classements ») et aux statistiques (« Des chiffres ») à travers lesquels on peut observer l'émergence de la notion. Trois chapitres sont consacrés aux lexiques français et anglais : le ch. 5 aux héritages que constituent les lexiques de l'oisiveté, le ch. 6 aux vocabulaires discordants du chômage à la fin du dix-neuvième siècle, le ch. 7 à l'émergence et à la diffusion d'un nouveau lexique, en français à partir des années 1890 autour du mot « chômage », maintenant utilisé au singulier, en anglais à partir des années 1880 jusqu'à la stabilisation du mot « unemployment », acquise en 1910.

Les nomenclatures sont parcourues de manière similaire. Le ch. 8 détaille l'héritage des catégories de la philanthropie. Le ch. 9 montre la « révolution classificatoire » que constitue l'enquête de Charles Booth sur les pauvres de Londres en 1886-1889, qui établit une grille de classification sur des critères objectifs permettant de distinguer le problème du désordre de celui de la pauvreté, et de cerner les cas où la pauvreté provient de l'irrégularité de l'emploi. Dès 1894-1895, des enquêtes américaine, anglaise et française portent spécifiquement sur les sans-emploi et non plus sur les pauvres. Le ch. 10 expose comment émerge finalement le vrai chômeur, le « chômeur involontaire », et ses contraires, et comment sont distingués parmi les chômeurs authentiques ceux qui sont victimes de chomages normaux et ceux qui sont victimes de chomages de crise.

Les statistiques sont traitées en deux chapitres. Le ch. 11 insiste sur la variété des statistiques du chômage, en insistant particulièrement sur l'utilisation par les administrations d'État des statistiques syndicales. Le ch. 12 montre les solutions retenues dans les trois pays pour l'enregistrement du chômage par les recensements nationaux. Il se termine par une présentation de la situation, en 1910, des discussions sur les problèmes rencontrés dans l'enregistrement statistique, notamment à travers les débats de la Conférence internationale. Se confrontent ceux qui pensent qu'une définition stricte du chômage, permettant de mesurer l'ampleur du problème, est un préalable à son traitement, et ceux qui pensent que seul l'enregistrement obligatoire des chômeurs dans un système de secours ou de placement permettra l'amélioration de la statistique du chômage. « La statistique ne peut constituer un préalable à la mise en place de tels systèmes, puisqu'elle en sera au contraire l'un des résultats. On attend des institutions à naître qu'elles créent l'objet du comptage en même temps qu'elle en fournissent l'instrument. En faisant naître le chômeur, elles résoudront la question statistique » (p. 350).

Le dernier temps du livre (« Un tournant ») présente la situation nouvelle qui s'est installée à la fin de la période étudiée. Le ch. 13 montre l'objectivation, à la fin de la période, du chômage comme fait social, qui se fait parallèlement en France et en Angleterre dans des contextes

tes intellectuels très différents, et qui ouvre la voie à des théorisations nouvelles des causes du chômage. On passe ainsi du chômeur au chômage, du problème des sans-emploi au problème du sous-emploi. Le ch. 14 montre comment ce nouveau régime de la causalité, formalisé en 1909, débouche sur de nouveaux modes de traitement de ce qui est maintenant devenu « la question du chômage ». En particulier, le passage de la mesure du nombre des chômeurs à celle du taux de chômage ouvre la voie à l'application des techniques de l'assurance à ce fait social nouvellement inventé et à la mise en place d'une protection sociale spécifique.

- **André Gueslin et Pierre Guillaume, dir., *De la charité médiévale à la sécurité sociale*, Paris, Les Éditions ouvrières, « Patrimoine », 1992, 342 p.**

Les actes du colloque réuni à Paris en 1991 par André Gueslin et Pierre Guillaume rassemblent des contributions qui ont pour point commun de traiter de la dimension économique de l'assistance et de la protection sociales, en les situant dans la diversité des formes institutionnelles et culturelles dans lesquelles elles s'inscrivent. Les trente et une contributions rassemblées couvrent une très longue période, du onzième siècle à nos jours. L'accent est cependant fortement mis sur le dix-neuvième et le vingtième siècle (vingt-quatre articles), les autres textes fournissant dans cet ensemble des points de repère comparatifs utiles à la réflexion. Presque toutes les contributions portent sur la France.

L'ensemble est organisé en cinq parties. Trois d'entre elles rapportent à la protection sociale des secteurs particuliers de la société qui définissent des pratiques et des modes d'institutionnalisation spécifiques (1 : Piété et protection sociale ; 2 : Société civile et protection sociale ; 4 : Entreprises et protection sociale). La troisième partie est consacrée aux comptes de la protection sociale, et la cinquième aux origines et au devenir de la sécurité sociale. Ne pouvant ici rendre justice aux auteurs en analysant de façon détaillée chaque article, nous nous contenterons de livrer quelques pistes de lecture.

La première partie analyse des pratiques, assistantielles ou caritatives, liées à l'Église. L'article de Catherine Vincent

souligne la dimension religieuse de l'entraide mutuelle au sein des mondes professionnels médiévaux et s'interroge sur son ampleur, traditionnellement postulée. D'autres contributions analysent les pratiques d'assistance dans les paroisses aux onzième et treizième siècles, dans les confréries au dix-septième siècle, et dans la province du Maine de la fin de l'Ancien Régime au milieu du dix-neuvième siècle. Un dernier article (Catherine Maurer) étudie l'évolution des modes de financement du Deutscher Caritas Verband de sa création en 1897 à 1945.

La deuxième partie, consacrée à des pratiques issues de la « société civile », est probablement la moins homogène. Elle rassemble notamment des études sur les politiques locales, dont un article de Pascale Lefebvre sur le bureau de bienfaisance de Nancy entre 1850 et 1914, sur la création du Musée social, et sur l'impact souvent négligé de la guerre de 1914-1918 sur la protection sociale (Harriet Jackson), ici envisagé au point de vue de la protection sociale des victimes de la guerre.

Dans la troisième partie, consacrée aux comptes de la protection sociale, qui comprend huit articles, on note en particulier des articles sur la transformation des formes de l'assistance publique et de son financement de 1850 à 1940 (Faure et Dessertine), sur les budgets municipaux rouennais à la fin du dix-neuvième siècle (Yannick Marec), la rentabilité du travail pénitentiaire au dix-neuvième siècle (J.-G. Petit), la rationalisation des dépenses de santé dans les années 1950-1960 à travers l'affaire du sanatorium d'Osseja (P. Guillaume).

La quatrième partie, très homogène, traite en cinq articles de la protection sociale d'entreprise. Les exemples retenus sont ceux du textile normand au dix-neuvième siècle, auquel répond le textile de la Nouvelle-Angleterre, de Michelin (1889-1940) et de la métallurgie parisienne entre les deux guerres. Le cinquième article s'interroge sur l'ampleur de la réappropriation du social d'entreprise par les salariés depuis l'institution des comités d'entreprise (Alain Lemenorel).

La cinquième partie, enfin, est centrée sur la sécurité sociale, ses origines et son devenir. On y trouve, entre autres, un article de Pierre Saly sur les flux financiers induits par les retraites ouvrières et

paysannes, et une contribution de Lucette Le Van Lemesle sur Étienne Antonelli, économiste et promoteur des assurances sociales.

- ***Philanthropies et politiques sociales en Europe (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Anthropos, « Historiques », 1994, 233 p.**

Ce volume, introduit par Catherine Duprat et Jacques-Guy Petit, rassemble seize communications présentées au colloque organisé au Musée social par l'Association de recherche sur les philanthropies et les politiques sociales. Centré sur les philanthropies du dix-neuvième siècle et sur leurs liens avec les premières politiques sociales, il est fortement charpenté autour de quatre thèmes auxquels se rapportent, dans chaque cas, quatre contributions : les modèles nationaux de la philanthropie, les pratiques philanthropiques, les réseaux philanthropiques, et les liens avec les politiques sociales.

La première partie permet de comparer quatre modèles nationaux : anglais, français, néerlandais et belge. L'accent est mis sur les différences entre terres de catholicité et pays protestants, sur les rivalités entre œuvres de confessions concurrentes, et entre les actions confessionnelles et celles qui se réclament d'une philanthropie issue des Lumières. La deuxième partie traite des pratiques sociales des bienfaiteurs et de leurs motivations, à travers les exemples de l'influence de la Société philanthropique sur les organisations ouvrières au début du dix-neuvième siècle, du parcours personnel de Benjamin Appert, du financement des salles d'asile, et du rôle intégrateur qu'a eu, pour la bourgeoisie juive, la philanthropie laïque sous la III^e République. La troisième partie traite des réseaux philanthropiques, en prenant pour objet l'Institut de droit international, la Société générale des prisons, les Congrès d'assistance de 1889 et de 1900, et les réseaux philanthropes-médecins de la puériculture à la fin du dix-neuvième siècle. La dernière partie s'intéresse au rapport de la philanthropie à l'État et aux conséquences de l'émergence des politiques sociales. On y trouve des contributions sur l'émergence des politiques sociales d'État en Allemagne, la Direction de l'assistance publique en France, la crise du modèle philanthropique dans l'entre-deux-guerres, et la professionna-

lisation du service social dans le premier tiers du vingtième siècle.

Chaque partie est suivie d'un commentaire en contrepoint du rapporteur de la séance.